

N° ADM/2020/78

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	22 septembre 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	22 septembre 2020	En exercice : 50 Présents : 45 Votants : 49

Séance du 28 septembre 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 28 septembre deux mille vingt à dix-neuf heures, à Joigny, dans les salons de l'Hotel de ville, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER (arrivée à 19h20), Mme Evelyne TRESCARTES (arrivée à 19h20), M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAIN, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Eric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, M. Guy GOUIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Jean-François RAVSELJ, M. Manuel PETIT

ETAIENT ABSENTS :

M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Xavier MARQUIS
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Bruno JAN, suppléé par M. Jean-François RAVSELJ
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléé par M. Manuel PETIT

M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Convention d'objectifs de l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien

Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 15/10/2020

Affiché le 15 OCT. 2020

ID : 089-248900938-20201015-ADM_2020_78-DE

ADM/2020/78

Conseil communautaire du
28 septembre 2020

Objet : Convention d'objectifs de l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien

Vu la délibération du 20 décembre 2016 portant sur la création d'un office de tourisme intercommunal,

Vu la délibération du 20 mars 2017, dans laquelle le conseil communautaire avait approuvé une convention d'objectifs définissant le partenariat entre la communauté de communes du Jovinien et l'office de tourisme.

Considérant que cette convention sera conclue pour une durée de 3 ans et applicable quel que soit le président de l'office de tourisme.

Considérant que cette convention prend en compte la promotion du tourisme sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien, le développement de nouvelles formes de tourisme,

Vu la conférence des maires du 9 septembre 2020,

Vu l'exposé du Vice-Président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs ci-jointe,
- **RENOUVELLE** la convention d'objectifs ci-jointe pour une durée de 3 ans,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer cette convention et toutes pièces administratives relatives à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET